







Le STADE RODEZ TIR À L'ARC

Organise le Samedi 10 et Dimanche 11 Janvier 2026

son CONCOURS SALLE, 2x18m,

Qualificatif pour le Championnat de France en salle

A la salle Polyvalente du MONASTÈRE (11, RUE DU Ségala 12000 LE MONASTÈRE)

(Latitude 44,3354 Longitude 2,5764)

	, , , , , , , , , , , , , , , , , , , ,		
HORAIRES	Samedi 10 Janvier	Dimanche 11 Janvier	
	Après – midi D1	Matin Départ D2	Après-midi Départ D3
Ouverture du greffe	16h00	8h30	13h00
Échauffement sur cibles (30')	16h30	9h00	13h30
Contrôle du matériel	Pendant l'échauffement		
Début des Tirs	17h	9h30	14h00

Résultats et remise des prix vers 17h30 le dimanche. Rythme AB/CD

Samedi soir : Repas complet sur place uniquement sur réservation à l'inscription au prix de 15€ (Aligot, saucisse, tarte et vin).

Dimanche midi : Une buvette est mise à votre disposition (vente de sandwichs, gâteaux, boissons, etc...). Inscriptions :

Tarif (Paiement sur place)		Adultes	Jeunes
	1 départ	12€	10€
	2 départs	18€	14€
	3 départs	25€	16€
	Par e-mail uniquement : srtiralarc@gmail.com		
Inscriptions	Préciser impérativement à l'inscription le type d'armes ainsi que la		
	catégorie et la participation au repas du samedi soir (15€).		
	1€/départ sera reversé à l' AFM Téléthon		
	Cible poussins <u>uniquement</u> le samedi et le dimanche matin.		
	80, 60 et 40 cm pour les arcs classiques (trispot de 40 pour les classiques		
Blasons	sur demande à l'inscription) suivant les catégories et trispot pour les arcs à		
	poulies.		
	Trispot 60cm refusé.		
Date limite d'inscription	Mercredi 07 janvier 2026		

<u>Arbitres</u>: Samedi: MICHENET Eric et LECLERC Franck Dimanche: VECK Fabrice et MICHENET Eric

<u>Règlement</u>:

- Tenue aux couleurs du club ou tenue blanche, chaussures de sport obligatoires.
- Les participants doivent être en possession de leur licence en cours de validité.

Contact: CAYLA Coralie 06.82.44.65.07 et GALY Alexandre 06.79.58.21.07



